



ORH propose la formation :

Co-financée par le REAAP

**Accompagner la parentalité:**  
**13 septembre, 11 octobre, 4 novembre,**  
**3 et 16 décembre 2010.**

**Public:** Cette formation s'adresse à toutes les personnes professionnels ou bénévoles intervenant dans le domaine de la relation Parents /enfants ou Adultes/Enfants ( lieux d'accueil Parents/enfants, ludothèques, actions collectives pour les familles, lieux d'écoute pour les parents, RAM, accompagnement éducatif, protection de l'enfance, ....)

**Programme:**

Le concept de la parentalité décrit l'état d'être parent ou le fait de le devenir. Si l'exercice de la fonction parentale semblait aller de soi jusqu'au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, de nos jours être parent, éduquer les enfants n'a jamais suscité autant de questionnement.

Entre le modèle reçu de leurs propres parents, les valeurs véhiculées par le discours social et la confrontation des représentations du couple parental, les pères et les mères peuvent être aux prises avec de réelles contradictions qui freinent la pleine expression de leur identité de parents.

La parentalité ne peut répondre à un mode d'emploi, elle se construit en fonction de notre histoire familiale, de nos héritages transgénérationnels, de nos valeurs, de nos règles et des croyances, de nos expériences de vie, de nos ressources, de nos besoins, de nos manques...

Accompagner la parentalité n'a de sens que dans l'objectif d'aider à la construction (ou la reconstruction) de l'identité de parents. A partir de qui ils sont et de ce qu'ils sont, il s'agit d'amener les parents à développer leurs compétences face aux problèmes qu'ils rencontrent.

Comment accompagner cette fonction parentale à multiples facettes sans juger, sans plaquer ses propres schémas éducatifs, sans être happé par les enjeux du problème et en permettant aux parents et à la famille d'expérimenter le changement?

Cette action de formation vise à former les professionnels à regarder le problème comme une porte d'entrée au réajustement du fonctionnement relationnel de la famille. Il ne s'agit pas d'apporter sa réponse ni son avis face au problème posé (car alors le professionnel participerait à ce problème) mais bien d'accompagner les parents vers le développement de leurs compétences nécessaires à la mise en place de leurs solutions.

La démarche pédagogique est de permettre aux participants d'expérimenter lors de la formation, les outils et les techniques abordées de façon à les intégrer et à les utiliser dans un contexte professionnel.

### **Objectif :**

Former les professionnels, intervenant plus particulièrement sur la relation Parents/Enfants dans le cadre d'accompagnement de la famille ou d'actions collectives.

### **Objectifs pédagogiques :**

- Définir son cadre d'intervention.
- Analyser le contexte préalable à la demande d'accompagnement ou d'intervention.
- Accueillir, clarifier la demande (passer de la plainte à la demande).
- Repérer le «symptôme » et en comprendre sa fonction, identifier le problème.
- Différencier les sous-systèmes d'une famille (ce qui est de l'ordre de la conjugalité et ce qui est de l'ordre de la parentalité)
- Questionner les représentations parentales selon les constructions de chacun des membres du couple.
- Aider les parents à donner du sens aux difficultés, à la crise qu'ils rencontrent.
- Aider les parents à identifier leurs compétences et à réinventer d'autres possibles.
- Repérer pour le professionnel les effets de miroir et sa propre place dans les différents systèmes.

### **Contenu de la formation :**

1<sup>er</sup> jour      La parentalité :

- **Eléments sociologiques, définition.**

- **« Qu'est ce qu'être un père, une mère »** : Un travail sur les représentations des participants sur cette question sera réalisé : il s'agit pour chacun d'identifier ses propres valeurs, ses règles, ses croyances pour les différencier de celles des parents accompagnés. Cette démarche doit permettre aux professionnels, à leur tour, d'accompagner les parents dans la construction et le style de leur identité de parents.

┌ Apports théoriques issus de la PNL sur les notions de valeurs, de règles, de croyances.

┌ Mise en situation

2<sup>ème</sup> jour            Construction et co-construction de la parentalité :

- **Le processus parental** : La construction de la parentalité n'a pas de mode d'emploi, il existe autant de manières de l'exercer qu'il existe de parents. Nous pensons que le rôle du professionnel n'est pas de dire aux parents ce qu'il serait bon de faire avec leurs enfants mais de les aider à construire leur identité de parents, de les amener à la responsabilité et à l'autonomie.

┌ Qu'est ce que la construction de l'identité de parent ?

Comment deux personnes qui ont reçu un « héritage » parental différent vont confronter leurs constructions ? Que garder ou ne pas garder de cet héritage, quelles sont les délégations, que veulent-elles transmettre et qu'attendent-elles de leurs enfants, quels consensus implicites et explicites se mettent en place dans le couple et dans le système familial...

┌ Apport théorique sur la technique de méta-communication (parler **sur** la relation et non **de** la relation).

Cette technique doit permettre aux professionnels de mettre en place, au sein du couple parental dans le cadre d'un suivi, une dynamique de co-construction de la fonction parentale face au problème qui est abordé.

┌ Les participants seront amenés à expérimenter cette technique d'entretien dans le cadre d'un jeu de rôle.

┌ Apport théorique sur la notion de compétences des parents (1<sup>ère</sup> partie)

3<sup>ème</sup> jour            La parentalité et les fonctionnements familiaux

- **Les cycles de vie de la famille, les crises familiales** : le processus parental doit s'adapter au contexte et à l'évolution de la famille. La naissance du premier

enfant, l'entrée en maternelle, le stade de l'adolescence, le départ du premier enfant ... sont autant de périodes qui relient les parents à leurs propres souvenirs d'enfant et qui nécessitent une rédefinition de l'organisation relationnelle et affective entre les membres de la famille. Ces moments de transition dans la vie d'une famille sont porteurs de crises qui, mal régulées par le système familial, peuvent provoquer de véritables dysfonctionnements

┌ Apport théorique sur les cycles de vie, sur la notion de crise et sur la fonction du problème

#### • **Les différentes compositions familiales et les différentes parentalités :**

Les couples vivant ensemble, les couples séparés et remariés, les couples mariés et vivant séparés, les couples homoparentaux, les parents vivant seul ...quels que soient les modes de composition, l'évolution de l'organisation et du fonctionnement des familles complexifient l'exercice de la parentalité dans la mesure où la «communauté éducative » de l'enfant s'élargit. Les rôles et les fonctions se confondent parfois et peuvent amener de la confusion dans l'exercice de la fonction parentale.

Il est alors important de pouvoir repérer avec les parents l'organisation structurale de la famille et les places de chacun.

┌ Apport théorique sur l'organisation des différentes formes de familles

┌ Notion de système et de sous systèmes : relation conjugale et relation parentale

┌ Eléments sur la théorie des systèmes : places, frontières, fonctions, rôles

┌ Utilisation de la carte familiale.

4<sup>ème</sup> et La parentalité et les outils d'intervention

5<sup>ème</sup> jour

• **La définition du contexte préalable** : la qualité du travail d'accompagnement est conditionnée notamment par la définition du cadre dans lequel intervient le professionnel. Il est amené à regarder dans quel contexte les parents font appel à lui. Le questionnement du contexte préalable permet de repérer au-delà de la demande des parents, les éléments qui interagissent sur la relation qu'il va co-construire avec ces derniers (le partenaire qui oriente, le cadre de sa mission, ...).

┌ Apport théorique sur le contexte préalable

┌ Expérimentation d'un outil permettant d'analyser le contexte préalable à partir d'une situation fictive.

• **Le premier entretien ou la première rencontre** : ce moment est important pour la suite du travail qui sera réalisé avec la famille. Il permet de définir la relation, le cadre et de poser les objectifs. Enfin c'est l'occasion pour le professionnel de recueillir de l'information sur le fonctionnement de la famille qui ne soit pas encore une information de rétroaction (en lien avec la rencontre précédente).

Apport théorique sur le premier entretien systémique

La notion de processus et d'intensité

Le passage de la plainte à la demande

La causalité circulaire et le processus interactionnel

Le recadrage

Mise en situation

• **Le travail d'accompagnement** : à partir de la demande des parents, il s'agit pour le professionnel de ne pas faire «parti du problème» en apportant sa solution mais de faire émerger du système les compétences pour trouver la solution adaptée.

Eléments de la théorie des systèmes

Eléments de la théorie de la communication

La notion de compétences

Le travail avec les émotions.

Mise en situation

## **Méthodes d'intervention :**

- Exposés théoriques.
- Expérimentation des outils en groupe et en sous groupe.
- Etude de cas.
- Jeux de rôle.

## **Durée :**

5 jours soit 35 heures

**Lieu :** Dans les locaux d'ORH Formation : 56 place du Champ de Mars à Saint-Lô

## **Intervenant:**

Marie MASSON, formatrice certifiée et thérapeute de familles et de couples, pratique en consultation, animatrice de groupes de parole de parents. Elle anime des groupes d'analyse des pratiques et de supervision pour les professionnels.

Elle a travaillé en Centre Social durant 9 ans en tant qu'animatrice puis directrice. Elle est spécialisée dans la formation de professionnel de structure d'accueil d'enfants (crèches, haltes garderie) et de Centres Sociaux, Centre Socio-Culturel, Maison de quartier ...

**Coût :** 360,00 euros (coût total 550,00 euros par stagiaire, prise en charge du REAAP : 190,00 euros par stagiaire)

Inscription auprès de Marie Masson Ladroue au 06 89 15 68 18  
ou par mail [mariemasson@ymail.com](mailto:mariemasson@ymail.com)

Marie MASSON  
O&RH  
56, place du Champ de Mars  
50 000 Saint-Lô  
06 89 15 68 18  
02 33 57 32 09